

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaines du 11 au 17 avril 2026

Faits saillants

- Malgré l'augmentation des prix du pétrole, aucune mesure n'est envisagée à ce stade par le Conseil fédéral.
- Les compagnies aériennes suisses s'inquiètent d'une crise du kérosène à l'été.
- Les émissions de gaz à effet de serre suisses ont reculé de 27,3% par rapport à 1990.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 16/04	Var. vs 09/04
EUR/CHF	0,9221	- 0,1 %
USD/CHF	0,7823	- 1,1 %
SMI	13 173	+ 0,1 %
Taux 10a	0,415 %	- 3 pb

Macroéconomie

Droits de douane américains : Le gouvernement américain mettra en place, à compter du 20 avril, un nouveau système en ligne permettant de demander le remboursement de droits de douane, à la suite de l'annulation par la Cour suprême des États-Unis de droits additionnels différenciés (cf. [veille du 27 février](#)). Les importateurs pourront déposer sur la plateforme des demandes groupées et y enregistrer des milliers d'importations dans un seul fichier. Au total, il s'agit d'environ 166 Mds USD de prélèvements indûment perçus. Le Secrétariat d'État à l'économie (Seco) explique que la plateforme doit « simplifier et accélérer nettement » les demandes. Dans l'industrie suisse, cette mesure est considérée comme un allègement. Jean-Philippe Kohl, vice-président de Swissmem, considère que les entreprises ont intérêt à demander le remboursement des droits de douane, malgré la complexité des procédures et les perspectives de succès incertaines. De nombreuses entreprises suisses adoptent une double stratégie : elles se préparent à la procédure administrative via la nouvelle plateforme, tout en déposant simultanément une plainte auprès du tribunal commercial américain de New York.

Industrie : Le conflit au Moyen-Orient vient accentuer les difficultés enregistrées ces dernières années dans l'industrie suisse, dont les exportations sont notamment déjà pénalisées par les droits de douane américains et par un franc fort. Il perturbe notamment les chaînes d'approvisionnement et ralentit certains secteurs comme l'énergie et la construction. Il affecte également le secteur agroalimentaire en entraînant une hausse des prix et des difficultés logistiques, en particulier pour les engrais, le plastique et le verre. Enfin, alors que le salon « Watches and Wonders » à Genève touche à sa fin, l'horlogerie suisse, déjà fragilisée mais jusqu'ici résiliente, fait face à un nouveau choc, en raison de sa forte dépendance au marché du Moyen-Orient, qui représente près de 10 % de ses exportations.

Immobilier : Face à la pénurie de logements en Suisse et dans le contexte politique de l'initiative de l'UDC « Pas de Suisse à 10 millions », que le gouvernement recommande de rejeter (votation le 14 juin), le Conseil fédéral vient de mettre en consultation un [projet de durcissement, modéré, de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger](#) (LFAIE, dite « Lex Koller »). La procédure de consultation durera jusqu'au 15 juillet. Selon les principales propositions, les ressortissants hors UE/AELE devront obtenir une autorisation pour acheter une résidence principale et la revendre sous deux ans en cas de départ ; les achats d'immeubles commerciaux à des fins de placement seront interdits ; l'accès aux fonds immobiliers et sociétés immobilières cotées sera restreint ; enfin, les règles pour les logements de vacances seront durcies avec des contingents réduits. Politiquement, ces mesures divisent : le Parti socialiste salue un progrès attendu pour mieux protéger le marché du logement, tandis que l'UDC les juge insuffisantes. De son côté, le PLR critique une intervention étatique jugée peu efficace, estimant que l'impact sur la pénurie sera faible et ne se fera sentir qu'à long terme.

Budget 2027 : Le Conseil fédéral estime que le « Programme d'allégement budgétaire 2027 » récemment voté par le Parlement ne suffira pas à respecter le frein à l'endettement : un déficit structurel de l'ordre de 600 M CHF est attendu au budget 2027. Des mesures complémentaires ont donc été annoncées (cf. [communiqué](#)), et pourront encore faire l'objet d'ajustements d'ici l'adoption du budget par le Conseil fédéral en juin. Des économies de 300 M CHF seront obtenues en diminuant toutes les dépenses « faiblement liées » de 1% (i.e. les dépenses qui ne sont pas régies strictement par des lois, des traités ou la Constitution). Les 300 M CHF restants seront obtenus via une révision des ressources allouées aux programmes de recherche nationaux et européens, une révision des rémunérations du personnel de la Confédération (à hauteur de 30 M CHF) et une baisse temporaire des dotations à des fonds disposant de réserves confortables.

Secteurs non financiers

Energie : D'après l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays, l'approvisionnement en produits pétroliers est actuellement assuré (cf. [rapport](#)). Les autorités fédérales mettent en garde contre une réduction des livraisons de pétrole vers l'Europe à partir de mai. Les compagnies aériennes s'inquiètent toutefois d'une pénurie de kérosène lors de la période estivale. Ainsi, l'association Airlines for Europe (A4E), dont fait partie le groupe Lufthansa (mère-mère des compagnies suisses Swiss et Edelweiss) préconise de surveiller la disponibilité du kérosène au niveau européen. En Suisse, si les quantités commandées arrivaient, l'approvisionnement serait probablement assuré jusqu'à fin avril. Le pays dispose également de réserves de sécurité qui suffisent à couvrir les besoins pendant trois mois. Concernant le carburant et le mazout, le conseiller fédéral Albert Rösti estime que leurs prix en Suisse sont actuellement supportables et il rejette une baisse des prix de l'essence par l'Etat. En cas de problèmes d'approvisionnement, le Conseil fédéral miserait dans un premier temps sur des économies volontaires, par exemple dans l'industrie, explique M. Rösti. Ce n'est que dans un second temps que des mesures telles que des limitations de vitesse seraient envisageables. De plus, la Suisse dispose d'un stock obligatoire de carburant qui suffirait pour environ quatre mois.

Energie – électricité : Le Conseil fédéral vient de mettre en consultation l'ordonnance sur une réserve d'électricité (cf. [communiqué](#)). Le Parlement avait inscrit cette possibilité dans la loi sur l'approvisionnement en électricité en juin 2025. Jusqu'alors, la réserve d'électricité était décidée par des ordonnances d'urgence. D'après la loi, cette réserve est constituée de trois instruments visant à augmenter la production ou à réduire la consommation d'électricité : (i) la réserve hydroélectrique, (ii) la réserve thermique, (iii) la réserve liée à une réduction de la consommation. La loi prévoit que les consommateurs finaux supportent les coûts liés à la réserve d'électricité. L'ordonnance entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2027.

Décarbonation : Les émissions de gaz à effet de serre suisses ont baissé de 27,3% entre 1990 et 2024, et de 1,4% entre 2023 et 2024, pour s'établir à 40,1MT CO₂éq (ce chiffre comprend les exportations et les émissions « négatives », il exclut les importations et l'utilisation des terres). Pour mémoire, la Loi sur le CO₂ fixe un objectif de baisse de 50% à l'horizon 2030. Le transport, premier secteur d'émission (un tiers du total), enregistre une baisse de seulement 10% par rapport à 1990,

tandis que cette baisse s'élève à 15% pour l'agriculture, 33% pour l'industrie et 47% pour le bâtiment. En 2023, un suisse avait en moyenne une empreinte carbone (importations comprises, exportations exclues) de 13,7 tCO₂éq/an, contre 7,5 tCO₂éq/an pour un citoyen de l'UE.

Finance durable : Une initiative pour une place financière durable a été déposée le 16 avril avec plus de 145 000 signatures, soutenue par une large coalition de partis (PS, Vert-e-s, Vert'libéraux, Centre) et d'organisations comme le WWF. Elle vise à interdire aux acteurs de la place financière suisse de soutenir par des financements directs ou des services d'assurance l'exploitation de nouveaux gisements d'énergie fossile ainsi que l'expansion de ceux déjà existants. Les auteurs de l'initiative dénoncent l'absence de mesures concrètes malgré les engagements climatiques internationaux pris par la Suisse. Le projet suscite toutefois une forte opposition de l'Association suisse des banquiers (ASB) et de l'UDC, qui jugent ces mesures inefficaces et défavorables à la compétitivité suisse. Selon eux, les activités polluantes seraient simplement déplacées à l'étranger sans bénéfice réel pour le climat.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Etienne OUDOT de DAINVILLE

Rédaction : Julie MURO, Justine BULTELE, Gabriel VIGNON

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuels : Pixabay